



Journée du Conseil CPCLR

LA DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS: FATALITE OU OPPORTUNITÉ?

Mercredi 3 juillet 2019

Formation animée par **Virginie VOQUE**

Consultante experte dans le domaine de la réponse aux Appels
d'offres Marchés Publics



Ce support de formation reste la propriété exclusive d'EXPERT AO et ne devra pas être communiqué ni copié.

L'ensemble des informations transmises dans ce document sont valables à la date de la formation et sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation et des jurisprudences.

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

LA DEM
03/07/20

Jusqu'au
31/03/2016

- Code des marchés publics
- Ordonnance du 6 juin 2005

Depuis le 1^{er} avril
2016

- Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015
- Décret 2016-360 du 25 mars 2016

A partir du 1^{er}
avril 2019

- Décret 2018-1075 du 3 décembre 2018



LE PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE 2017-2022

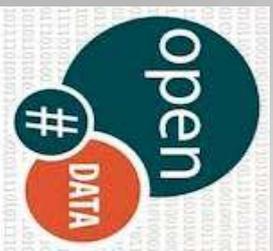
19 actions, 5 axes pour la transformation numérique de la commande publique



LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE C'EST AUSSI...



Le DUME



L'OPEN DATA



**LA FACTURATION
ELECTRONIQUE**



03/07/2019

QUE NOUS APPORTE LA DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS?



RENFORCEMENT DES GRANDS PRINCIPES

6

Egalité

Transparence

Libre concurrence

Atelier 1 : Maîtriser les bases des marchés Publics
03/07/2019



QU'APPELLE-T'ON EXACTEMENT DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS ?

03/07/2019

7



Le terme de « DEMATERIALIZATION » concerne l'ensemble des étapes pouvant être passées sans support papier:

- ▶ Les consultations de La publication de l'avis de marché à la notification incluant les éléments de réponse des candidats
- ▶ Les factures publiques
- ▶ Tous les échanges nécessitant une « trace »

LA DEMATERIALIZATION DES MP
03/07/2019

~~MXIL~~ ?



QUELS MARCHÉS SONT LES MARCHÉS COMMERCE ?

9

03/07/2019



OPEN DATA ET DEMAT DE LA PROCEDURE

10



Rappel des seuils MAPA:

Travaux 5 548 000 €

Services:

Etat: 144 000€

Collectivités: 221 000€

Autres publics 448 000€



RETOUR SUR LE CALENDRIER

2010

- Publicité et DCE sous forme dématérialisée
- Réponse dématérialisée pour les marchés informatiques > 90 K€

2016

- Acceptation du DUME (papier)
- Obligation de proposer la demat pour les marchés > 25K€
- Possibilité de rendre la dématérialisation obligatoire quel que soit le montant
- Possibilité d'imposer ou pas la signature électronique

2017

- Dématérialisation totale des marchés passés par les centrales d'achat

2018

- Acceptation du E DUME (1^{er} avril)
- Dématérialisation des offres obligatoire DEPUIS le 1^{er} OCTOBRE 2018 + OPEN DATA



LES ECHEANCES CHORUS PRO

12

TOUTES LES FACTURES DÈS LE 1^{ER} EURO SONT CONCERNÉES SELON LE CALENDRIER SUIVANT:

LA DEMATERIALISATION DES MP
03/07/2019

1

2

3

4

1^{er} janvier 2017:
obligation pour les grandes entreprises et les personnes publiques ;

1^{er} janvier 2018:
obligation pour les entreprises de taille intermédiaire ;

1^{er} janvier 2019:
obligation pour les petites et moyennes entreprises (+ de 10) ;

1^{er} janvier 2020:
obligation pour les très petites entreprises.



COMMENT FAIRE SA RECHERCHE?



LE DEPOT DES OFFRES

14

- ▶ Les plis sont transmis via des plateformes informatiques appelés **PROFILS ACHETEURS**
- ▶ Ils garantissent l'intégrité, la sécurisation ainsi que la traçabilité des données transmises
- ▶ Les plis ne seront accessibles par l'organisme acheteur que plusieurs heures après l'heure limite de dépôt des offres
- ▶ Les règles restent les mêmes que en dépôt papier
- ▶ Les plis sont signé à l'aide d'un **certificat de signature électronique**

03/07/2019



LE DEPOT DES FACTURES

15

- ▶ Les factures sont déposées en format pdf (le plus courant) sur la plateforme unique www.chorus-pro.gouv.fr
- ▶ La date du dépôt constitue le départ irréfutable du délai de paiement
- ▶ Toutes les formes de facturation sont prévues sur ce portail (situation de travaux, co-traitance, sous traitance..)
- ▶ Ce portail sert également pour les dépôts de mémoires en frais de justice (ex: notaires, huissiers autres) et les demandes de remboursement TIC (récupération de la taxe sur carburant agriculteurs)
- ▶ Permet de suivre en temps réel l'évolution de la facture
- ▶ **Chorus pro est obligatoire pour les acheteurs publics rentrant dans la catégorie « état », « collectivité territoriale », « établissement public »**



LE CERTIFICAT DE SIGNATURE ELECTRONIQUE



▶ Pourra être obtenu par une personne pouvant engager la société ou une personne habilitée

▶ **Même valeur qu'une signature manuscrite**

03/07/2019

LA DEMATERIALISATION DES MP

▶ Support: Clé USB.

▶ Indispensable d'installer les drivers du certificat sur le poste de travail + avoir la clé physique et le code PIN au moment de la signature

▶ Le demandeur devra se déplacer en personne pour récupérer le certificat auprès de l'autorité d'enregistrement

▶ Délai: d'obtention, 2 jours à 1 mois



CATÉGORIES DE CERTIFICATS UTILISABLES

18

- ▶ Depuis le 18 mai 2013, seuls les certificats RGS sont acceptés
- ▶ [Pas de liste officielle \(ni officielle\) des prestataires certifiés RGS](#)
- ▶ L'ISL propose un tableau comportant les noms des prestataires et donne la liste, pour chacun d'eux, des produits ou services qu'il a développé et parmi lesquels, pour certains prestataires, figurent des certificats qui permettent la signature des candidatures et des offres (voir annexe)
- ▶ Conseil:
 - ▶ [L'Assemblée permanente des Chambres de Métiers \(120€ HT/3 ans\),](#)
 - ▶ [Certigrefte \(237€/3ans\),](#)
 - ▶ [Chambersign France \(association créée par les Chambres de commerce et d'industrie\) \(220€ HT/3ans + 50€ HT de support USB\)](#)



POINTS D'ATTENTION

19

03/07/2019

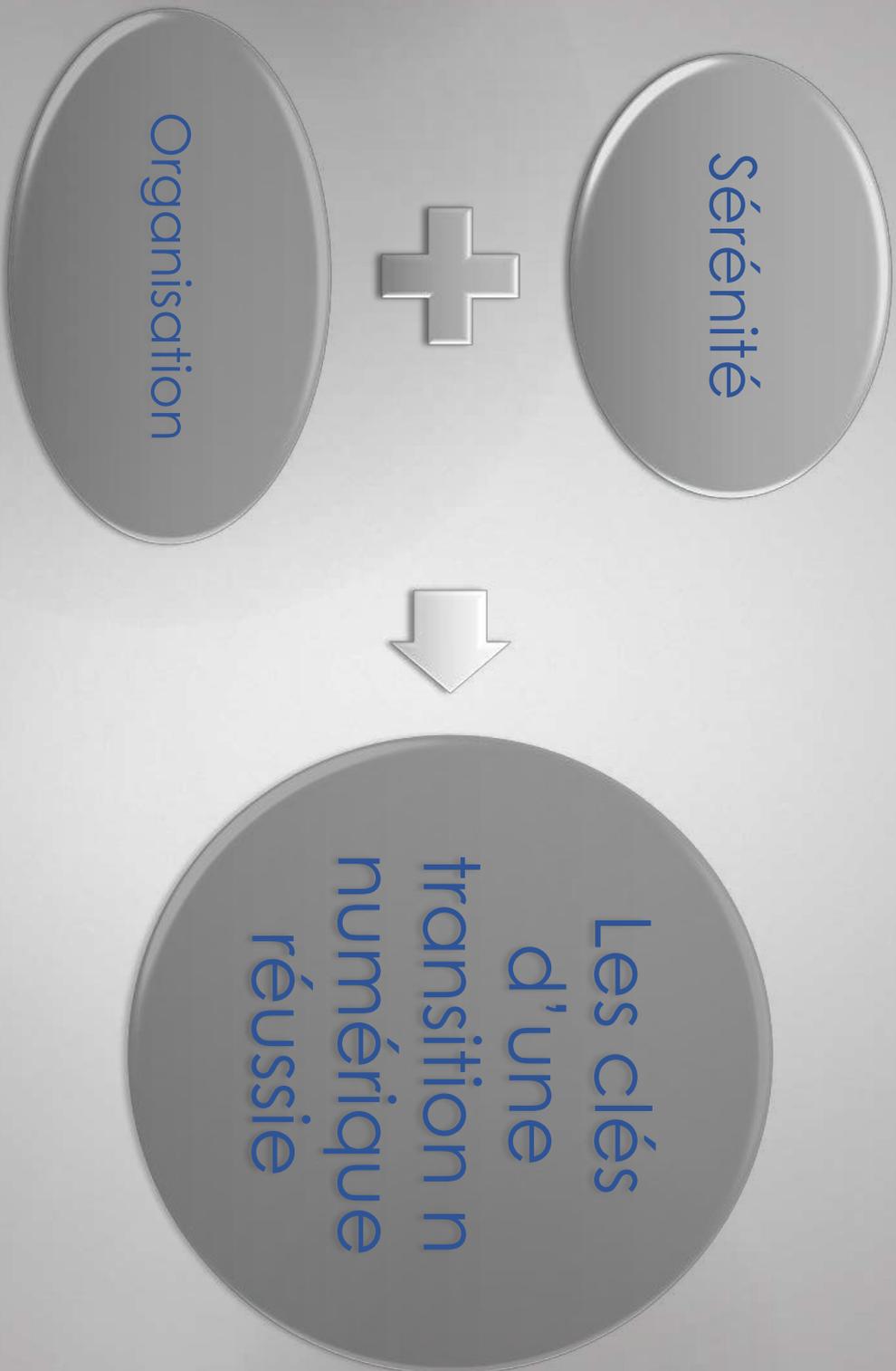


▶ Selon les calendriers présentés ci-avant, les process dématérialisés deviennent LA REGLE

03/07/2019

▶ Lorsque l'obligation entre en vigueur, toute forme de transmission papier doit être rejetée





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Cabinet EXPERT AO
EXPERT EN MARCHES
PUBLICS

Virginie VOQUE
06 09 06 70 59.

Et

Mérian FOURAR
06 48 53 51 95

contact@expert-ao.com
www.expert-ao.com

LA DEMATERIALISATION DES MP

